

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 26 (1934)
Heft: 4

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

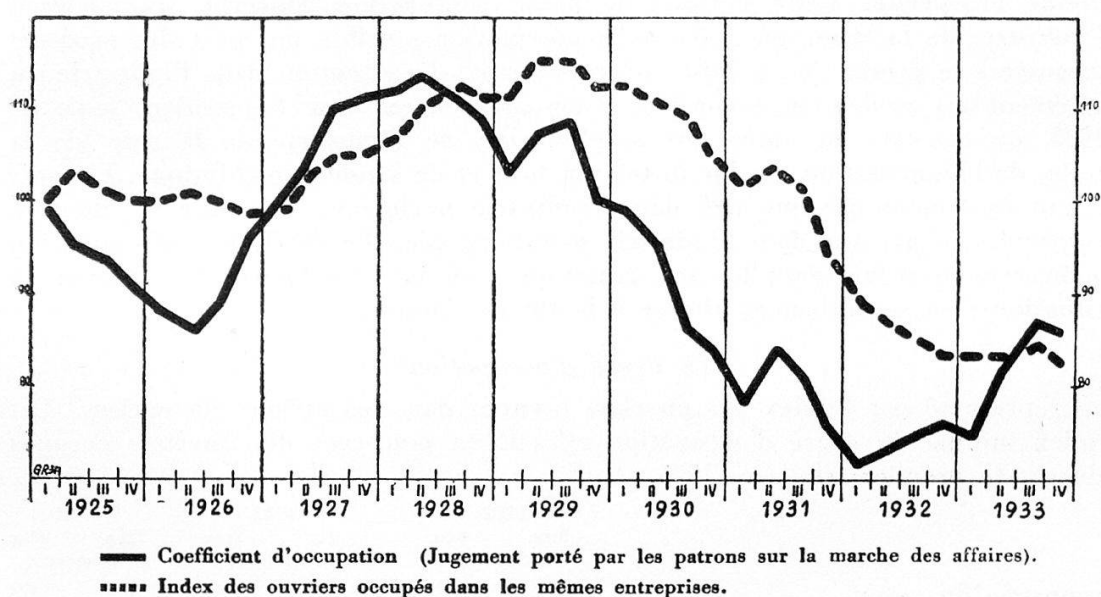
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Economie politique.

La situation de l'industrie.

La précieuse enquête menée par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la situation de l'industrie et qui a lieu tous les 3 mois, s'est étendue à 2193 entreprises occupant au total 190,266 ouvriers, pour le dernier trimestre 1933.

Le résultat principal de l'enquête est donné par les deux courbes que nous reproduisons ci-dessous. Après trois ans de crise, les rapports des chefs d'entreprises signalent pour la première fois une légère amélioration en 1932; mais c'est seulement durant le deuxième trimestre de 1933 que l'amélioration se manifeste par la montée très nette de la courbe du coefficient d'occupation. Au cours du dernier trimestre de 1933, l'avis des chefs d'entreprise quant à la marche des affaires, est sensiblement le même que pour le troisième trimestre.



Les jugements optimistes portés durant les premiers six mois surtout, se sont maintenus. Par contre, la courbe représentant les ouvriers occupés ne donne encore aucun signe de relèvement. Au contraire, il y a eu un léger recul lors du dernier trimestre, ce qui fait que la situation à la fin de l'année est de 1 pour cent environ inférieure à ce qu'elle était l'année précédente. La *stagnation* est donc encore le signe qui caractérise la situation économique générale de la Suisse.

Le coefficient d'occupation,

par lequel les chefs d'entreprises jugent la situation, a été le suivant pour les diverses branches d'industries:

	1932		1933		1933	
	3me	4me	1er	2me	3me	4me
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre
Industrie du coton	66	68	73	78	75	74
Industrie de la soie	54	55	61	65	73	72
Industrie de la laine	73	79	73	87	114	120
Broderie	61	85	78	73	85	85
Industrie de la toile	62	72	77	83	72	90
Autres industries textiles	60	69	90	71	67	69

	1932		1933		1933	
	3me	4me	1er	2me	3me	4me
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre
Industrie du vêtement	97	98	98	109	112	111
Alimentation et boissons	83	86	85	88	94	94
Industrie chimique	67	82	78	78	94	94
Papier, cuir, caoutchouc	66	74	70	74	71	77
Arts graphiques	87	97	98	103	94	99
Travaux sur bois	92	86	75	86	95	95
Industrie des machines et des métaux	68	65	65	74	79	74
Industrie horlogère, bijouterie . . .	63	68	62	62	80	84
Industrie de la pierre et de la terre	90	86	82	94	94	92
Industrie du bâtiment	88	86	79	91	95	88
	75	76	75	82	87	86

Les jugements portés sur les diverses branches sont très variés, ils passent du pessimisme le plus noir à l'optimisme le plus souriant, c'est-à-dire que certaines branches traversent une crise très aiguë, alors que d'autres sont en pleine prospérité. Cette période de haute conjoncture concerne spécialement l'industrie de la laine, où grâce à l'augmentation sensible des prix des matières premières la production a subi un grand essor. La situation dans l'industrie du vêtement est également favorable. Comparativement aux 6 premiers mois de 1933, on constate en outre une amélioration de l'industrie de la soie, de la toile, de l'alimentation, de l'industrie du bois et de l'industrie chimique. L'espoir renaît également quelque peu dans l'industrie horlogère, alors que la situation continue à s'aggraver dans l'industrie métallurgique. Le coefficient d'occupation a légèrement reculé dans les arts graphiques, et dans l'industrie du bâtiment la situation s'est sensiblement altérée à la fin de l'année.

Le degré d'occupation

est représenté par l'index des ouvriers occupés dans les mêmes entreprises. Cet index indique le degré d'occupation effectif en pour-cent des ouvriers occupés durant le premier trimestre 1925.

	1932		1933		1933	
	3me	4me	1er	2me	3me	4me
	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre	trimestre
Industrie du coton	67	67	67	68	67	68
Industrie de la soie et de la soie artificielle	51	50	48	45	45	45
Industrie de la laine	91	94	91	95	101	104
Broderie	37	36	37	35	34	34
Industrie de la toile	—	—	—	—	112	121
Autres industries textiles	92	131	142	80	73	98
Vêtement, accessoires de toilette . .	104	104	106	109	112	111
Alimentation et boissons, tabac . . .	89	87	84	84	88	86
Industrie chimique	98	96	98	94	96	99
Fabrication et exploitation du papier, du cuir et du caoutchouc	90	92	90	93	93	94
Arts graphiques	110	111	108	109	109	113
Travail du bois	110	103	104	109	109	100
Industrie des machines et des métaux	93	90	89	89	91	90
Industrie horlogère, bijouterie . . .	54	56	53	52	56	57
Industrie de la pierre et de la terre	100	88	86	97	95	87
Industrie du bâtiment	154	106	119	147	134	76
	85	83	83	83	84	82

Les modifications sont beaucoup moins sensibles dans ce domaine. La légère amélioration de la conjoncture que l'on constate ici ou là n'a généralement pas permis d'embaucher de nouveaux ouvriers. Une amélioration s'est

très certainement produite dans l'industrie de la laine, et une autre, moins sensible peut-être, dans l'industrie du vêtement. Le degré d'occupation a quelque peu augmenté dans l'industrie chimique, dans l'alimentation, les arts graphiques. Un fait particulièrement réjouissant, c'est que l'horlogerie ainsi que l'industrie de la soie et de la broderie qui avaient atteint le niveau le plus bas quant au pourcentage du nombre des ouvriers, ont subi une légère amélioration au cours des derniers 6 mois de 1933. Le nombre des ouvriers occupés a par contre diminué dans l'industrie du bâtiment, assez fortement même puisque l'index qui était de 134 est tombé à 76, ce qui dépasse de beaucoup le recul saisonnier habituel. Il y a eu en outre aggravation de la situation dans l'industrie du bois.

En résumé: L'enquête de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail confirme le rapport que nous donnions de la conjoncture, soit que la dépression se maintient et qu'une légère amélioration est signalée dans certaines branches d'industrie. Les premières favorisées sont les industries du vêtement et de la laine; lors des crises précédentes, c'est également dans ces branches que les premiers symptômes d'une reprise ont été constatés. Dans les industries d'exportation, à part l'industrie chimique qui, grâce au monopole, a toujours eu un excellent degré d'occupation, l'industrie horlogère est la première à enregistrer une modeste amélioration. La crise très intense qui sévit dans l'industrie du bâtiment entrave néanmoins ces tendances à l'amélioration, ce qui est très sensible sur le marché du travail.

Politique sociale.

L'activité de l'Organisation internationale du Travail pendant l'année 1933.

C'est encore sous le signe de la crise mondiale que l'Organisation internationale du Travail a poursuivi son activité au cours de l'année 1933.

Tandis que la nécessité de strictes économies limitait les moyens matériels mis à sa disposition, des problèmes de plus en plus nombreux requéraient d'elle de nouveaux efforts. Si, en effet, après certains indices économiques, les statistiques du chômage publiées périodiquement par le Bureau international du Travail ont pu révéler dans divers pays des symptômes d'amélioration, il est encore impossible d'annoncer la fin de la dépression économique, et celle-ci, en attendant, développe implacablement ses conséquences sociales.

C'est donc à l'action, directe ou indirecte, contre la crise, que l'Organisation internationale du Travail devait continuer de se vouer en tout premier lieu. Réduction de la durée du travail, mise sur pied de grands travaux publics nationaux et internationaux, généralisation de l'indemnisation des chômeurs involontaires, ont été, cette année encore, ses idées directrices dans cette tâche essentielle.

L'utilité de grands travaux publics, nationaux et internationaux, pour assurer rapidement l'emploi de nombreux chômeurs et pour ranimer l'activité économique, a été soutenue à la Conférence mondiale de Londres par les délégués du Conseil d'administration du Bureau international du Travail qui y représentaient officiellement l'Organisation. Ils y ont obtenu la création d'un comité spécial. Le conseil d'administration du Bureau international du Travail dans sa dernière session, a émis le vœu que ce comité soit nommé et convoqué dans le plus bref délai possible et il a adressé à tous les gouvernements un